

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE

COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Standing Group

Groupe Permanent

REGRADED NATO UNCLASSIFIED

Per Authority IMSM-431-99

SGM-2066-52

By JACOARE Date 22-10-52

5 Septembre 1952

MEMORANDUM POUR LES REPRESENTANTS MILITAIRES

O B J E T : Commandement intégré de forces sous-marines relevant de CINCEASTLANT

Les propositions de SACLANT tendant à l'établissement d'un commandement intégré de forces sous-marines relevant de CINCEASTLANT ont été approuvées par le Groupe Permanent et sont reproduites ci-dessous pour information :

"1. Afin d'assurer la direction efficace de l'effort sous-marin de SACLANT en temps de guerre dans la zone de l'Atlantique Est, il y aurait lieu d'instituer, relevant de CINCEASTLANT, un commandement intégré de forces sous-marines, situé à proximité immédiate des Q.G. de CINCEASTLANT et de CINCAIREASTLANT.

"2. Il est proposé qu'initialement le Commandant de la Force Sous-Marine et son Chef d'Etat-Major soient de la Royal Navy, et que le Commandant en Second soit de la U.S. Navy. En outre si le Chef de la Section Opérations est Britannique, le Chef de la Section des Plans sera U.S., l'officier chargé de la Section Opérations devant disposer d'adjoints à raison de un adjoint fourni par chaque pays fournissant des sous-marins au commandement.

"3. Pour qu'il soit possible de procéder au planning dès le temps de paix, et pour que le commandement soit prêt à entrer en opération à l'ouverture des hostilités, il est proposé que le Commandant avec un embryon d'Etat-Major soit désigné et mis en place dès maintenant en Grande-Bretagne.

"4. Il est demandé que les propositions ci-dessus soient approuvées. SACLANT demandera alors :

"a. Au gouvernement britannique d'approuver la désignation de FOSM en tant que COMSUBEASTLANT, l'affectation de certains de ses officiers d'Etat-major à ces fonctions, et, à titre provisoire, l'utilisation de son Q.G. actuel.

"b. Au gouvernement US de désigner des officiers sous-mariniers qualifiés pour être affectés de façon permanente à l'Etat-Major de COMSUBEASTLANT. Le personnel à fournir initialement sera 1 capitaine de vaisseau pour le poste de chef de la Section des Plans.

"c. Aux Pays-Bas de désigner des officiers sous-mariniers qualifiés destinés à servir de façon intermittente, suivant dispositions à régler directement, entre COMSUBEASTLANT et les autorités navales néerlandaises.

33/NAO/SC/320 (Fu) Doc 1

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE IMSM-0431-99 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE

SECRET - NATO

"d. La prise de dispositions similaires avec les gouvernements danois et norvégien par l'intermédiaire de CINCNORTH, dont les sous-marins pourront opérer dans des zones contigües à celles des sous-marins de SACLANT."

POUR LE GROUPE PERMANENT :

R. Cléry-Melin

Pour le Secrétaire
Le Chef de Bataillon R. Cléry-Melin
Secrétaire Adjoint

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE INSM-0431-99 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE